

Association des Anciens de l'IUT Chimie de Lyon

Assemblée constitutive du 2 décembre 2010 à 18h

à l'IUT Chimie de Lyon

MEMBRES PRESENTS : Nicolas BERNARD, Jean Claude SOLLIER, Alain MERLE

Constitution de l'Association

Le 2 décembre 2010, à l'unanimité les statuts de l'association des anciens de l'IUT Chimie de Lyon sont approuvés. Un règlement intérieur sera créé ultérieurement par le Conseil d'Administration élu suite à l'Assemblée Générale 2011.

Elections

M. Nicolas BERNARD, ancien de l'IUT Chimie de Lyon se présente comme trésorier, conformément aux statuts : il est élu à l'unanimité.

M. Alain MERLE, ancien de l'IUT Chimie de Lyon se présente comme Président, en attente de la prochaine assemblée générale : il est élu à l'unanimité. Il sera chargé de déposer les statuts de l'association à la Préfecture du Rhône.

Cotisation annuelle

La cotisation annuelle des membres est fixée :

- gratuit pour les étudiants de 2^{èmes} année,
- à 10€ pour les membres salariés en activité ou retraité,
- à 5 € pour les membres étudiants post DUT ou en recherche d'emploi.

Examen d'un projet de site internet

Afin de diffuser le plus largement possible auprès des anciens de l'IUT Chimie de Lyon, un site internet de l'Association des Anciens sera créé. Il est décidé que la société Dèscodé représenté par M. Mathieu BRABBOSZZ est chargée de la réalisation du site à titre gracieux, moyennant l'insertion de sa publicité. Nicolas BERNARD suivra la création du site. La fiche d'inscription à mettre sur le site, sera réalisée par Alain MERLE.

Questions diverses

Le fichier des anciens est en partie constitué de la promotion 1969 jusqu'à la promotion 2005, mais dans un format WORD. Il sera complété par Alain MERLE avec l'assistance de l'IUT Chimie de Lyon.

Administrateur

Le Président

Jean Claude SOLLIER

Alain MERLE